



La Presse Canadienne, 2 novembre 2011/- Les aînés pourraient devoir payer davantage pour leurs médicaments alors que Fredericton envisage de modifier le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick dans le but d'en assurer la viabilité pour les générations à venir.

La ministre de la Santé, Madeleine Dubé, a déclaré mercredi que l'augmentation des coûts des médicaments sur ordonnance pose un sérieux défi au système de soins de santé.

Alors que les coûts du plan ont plus que doublé au cours des 10 dernières années pour se chiffrer à 188 millions \$, le plan n'a pas augmenté le montant de la quote-part depuis 1996. Aux yeux de la ministre, il est clair que ce n'est pas viable.

Le gouvernement suggère d'accroître le plafonnement de la contribution que doivent verser les aînés couverts par le plan. Ce montant passerait de 250 \$ à 500 \$ par année. La somme de 9,05 \$ payée pour chaque ordonnance resterait la même.

Cette proposition entraînerait une économie de coût de 3 millions \$ par année. Cette modification toucherait moins de la moitié des 48 000 personnes âgées participant à l'heure actuelle au plan puisque seulement les aînés qui obtiennent plus de 28 ordonnances par année et qui atteignent le plafonnement actuel de 250 \$ verraient une augmentation.

Le public est invité à soumettre des commentaires au cours des 30 prochains jours.

Lien à l'article original : <http://www.journalmetro.com/plus/article/1013606--les-aines-paieraient-plus-pour-les-medicaments>

{comments on}